

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 24 mai 2005 à 19 h 50 à son siège social situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de la vice-présidente madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Madame Line Lecours
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Duchesne	Madame Nicole Périgny
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur Réal Julien	

AINSI QUE mesdames Sylvie Huot et Maryse Vallée, commissaires représentantes du comité de parents.

Monsieur Claude Béland et madame Maryse Vallée ont quitté à 21 h 35 alors que madame Sylvie Duchesne a quitté à 22 h 30.

En l'absence du président monsieur Jean-Yves Laforest, madame Danielle Bolduc préside, à titre de vice-présidente, la présente séance.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et Directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Madame Hélène Côté	Directrice d'école primaire

Dans l'assistance, la présence est constatée de dix personnes.

Président

Au début de la rencontre, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue signale aux commissaires que le directeur des Services de l'informatique, monsieur Denis Émond, en est à sa dernière présence au conseil des commissaires compte tenu de sa retraite prochaine.

Les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 347 0505 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0505-10 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.1 Transfert de maternelles, secteur Grand-Mère.
- 5.2 Campagne de financement Lotomatique.
- 5.3 Gymnase de l'école Saint-Joseph à Saint-Gérard-des-Laurentides.
- 5.4 Transport préscolaire, secteur Grand-Mère.
- 5.5 Condoléances.

QUE l'article 11.6 « Politique de dotation » soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 348 0505 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 10 mai 2005 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0505-11, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la vice-présidente Danielle Bolduc invite les personnes présentes à prendre la parole.

Sur ce, madame Louise Paquette, présidente du Syndicat des Professionnelles et des Professionnels du Cœur du Québec, fait une intervention pour souligner son inquiétude en ce qui a trait à une demande de la partie patronale présentée dans le cadre des négociations provinciales du renouvellement des conventions collectives. Il s'agit de la détermination d'un statut de saisonnier pour certains membres du personnel professionnel. Madame Paquette précise alors les motifs pour lesquels leur syndicat est contre ce nouveau statut. Madame Paquette demande finalement à la commission scolaire de faire les représentations requises auprès de la F.C.S.Q. pour que cette demande patronale soit retirée.

Président

Secrétaire

Madame la vice-présidente Danielle Bolduc remercie madame Louise Paquette pour son intervention et la sensibilisation faite sur ce dossier.

Par la suite, madame Christiane Boisjoly, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel s'adresse aux commissaires. Elle remercie tout d'abord la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers, et madame la commissaire Carole Boisclair pour leur récente présence à l'école pour expliquer le dossier du transfert d'élèves. Madame Boisjoly se questionne sur le fait que plusieurs élèves de Notre-Dame-du-Mont-Carmel fréquentent les écoles de Shawinigan-Sud. Madame Boisjoly réitère la demande des parents du non-transfert d'élèves et du maintien des trois classes de 22 élèves. Elle désire de plus que la commission scolaire leur donne l'assurance du non-transfert d'élèves et de ce maintien des classes.

Madame la vice-présidente Danielle Bolduc remercie madame Boisjoly pour son intervention et invite le directeur général à fournir des informations. Sur ce, monsieur Jean-Pierre Hogue explique le processus de gestion applicable pour les transferts d'élèves et précise que la commission scolaire ne peut pas définir avec certitude l'organisation scolaire à cette date, et ce, en raison de la présence de la variation de la clientèle scolaire.

En étant après cela aux sujets relatifs à la Direction générale, monsieur Claude Leclerc est invité à présenter les projets éducatifs et les plans de réussite des écoles du secteur Shawinigan-Sud. Au terme des explications fournies par monsieur Leclerc, il est procédé au dépôt d'un document.

Projets éducatifs et plans de réussite des écoles du secteur Shawinigan-Sud

RÉSOLUTION 349 0505 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit déposé le document 0505-12 relatif aux projets éducatifs et aux plans de réussite des écoles du secteur Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Consécutivement et eu égard à l'article 4.2 concernant le projet de parc-école à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, le directeur général invite madame Hélène Côté, directrice de cette école, à prendre la parole. Madame Côté signale alors qu'elle est accompagnée par le président du conseil d'établissement, monsieur Robert Vadeboncoeur. Madame Côté explique le projet d'un parc-école en signalant qu'il s'agit d'un parc-école adapté à la clientèle handicapée. Cette particularité nécessite des coûts supplémentaires de l'ordre d'environ 27 500 \$. Monsieur Robert Vadeboncoeur souligne les diverses activités de financement réalisées à ce jour. Après avoir précisé que l'école a amassé les sommes équivalentes à la réalisation d'un parc-école régulier, demande est faite à la commission scolaire d'une contribution financière au-delà de la somme usuelle de 1 000 \$ consacrée aux parcs-écoles, et ce, compte tenu du caractère distinct de ce parc. Madame la vice-présidente Danielle Bolduc remercie madame Côté et monsieur Robert Vadeboncoeur pour leur présentation et leur adresse des félicitations pour les nombreuses activités de financement réalisées pour ce projet. Il est indiqué que les membres du conseil des commissaires vont procéder à l'étude de leur demande.

Président

Sur un autre sujet, recommandation est faite par le directeur général pour l'acceptation d'un congé sans traitement à un membre du personnel cadre. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Demande de congé sans traitement à madame Aline Badeaux

RÉSOLUTION 350 0505 :

l'année scolaire 2005-2006;

CONSIDÉRANT qu'une administratrice a présenté une demande de congé sans traitement à temps partiel pour

CONSIDÉRANT que le supérieur immédiat et le directeur général recommandent l'acceptation de cette demande;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit autorisé à madame Aline Badeaux, agente d'administration au Secrétariat général et Communications, un congé sans traitement à raison de 20 % de sa tâche, et ce, pour la période du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006;

QU'il demeure entendu que cette autorisation est liée et valable pour son affectation au Secrétariat général et Communications.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Jean-Pierre Hogue présente des dossiers relatifs à des postes de personnel cadre. Des résolutions sont alors successivement adoptées en suivi aux explications et recommandations alors fournies.

Entente avec l'ACSQ, section Mauricie relativement à un poste de coordonnateur

RÉSOLUTION 351 0505 :

création d'un poste de coordonnateur des Services de l'informatique et du Transport scolaire ;

CONSIDÉRANT, par suite de l'analyse des besoins d'effectifs, que la Direction générale recommande la

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure une entente avec l'association concernée;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie relativement au processus d'affichage et de comblement du poste de coordonnateur des Services de l'informatique et du Transport scolaire;

QUE cette entente soit sous réserve de l'acceptation par le conseil des commissaires de la création du poste ici concerné.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Abolition et
création de postes
de personnel cadre

RÉSOLUTION 352 0505 :

CONSIDÉRANT, suite à des départs à la retraite, que des postes de personnel cadre sont vacants;

CONSIDÉRANT que le directeur général a procédé à une analyse des besoins des effectifs de personnel cadre;

CONSIDÉRANT, par suite, que des abolitions de postes et des créations de nouveaux postes sont recommandées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit aboli le poste de directeur des Services de l'informatique, détenu par monsieur Denis Émond, et ce, à compter du 9 août 2005;

QUE soit également aboli le poste de coordonnatrice des Services éducatifs, détenu par madame Monique Langlois, et ce, à compter du 13 août 2005;

QUE, par ailleurs, soit créé à compter du 9 août 2005, un poste de coordonnateur des Services de l'informatique et du Transport scolaire, lequel poste est sous la responsabilité des Services des ressources matérielles;

QUE soit créé, à compter du 13 août 2005, un poste de direction adjointe des Services éducatifs.

Adopté unanimement

Coordonnateur aux
Services de
l'informatique et
du Transport
scolaire

RÉSOLUTION 353 0505 :

CONSIDÉRANT qu'un poste de coordonnateur des Services de l'informatique et du Transport scolaire a été

créé ;

CONSIDÉRANT qu'une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie a été conclue quant au processus d'affichage et au mode de comblement de ce poste ;

CONSIDÉRANT que le directeur général a soumis une recommandation quant à une nomination à ce poste ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que monsieur Christian Lafrance soit nommé au poste de coordonnateur des Services de l'informatique et du Transport scolaire ;

QUE cette nomination soit effective à compter du 9 août 2005 ;

Président

Secrétaire

QU'il demeure également entendu de l'application de la politique de gestion concernant les administrateurs notamment quant aux dispositions relatives à la probation eu égard à cette nomination.

Adopté unanimement

Direction adjointe
aux Services
éducatifs

RÉSOLUTION 354 0505 :

CONSIDÉRANT qu'un poste de direction adjointe des Services éducatifs a été créé ;

CONSIDÉRANT par suite des procédures de sélection qu'une recommandation a été soumise ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que madame Louise Dauphinais soit nommée au poste de direction adjointe des Services éducatifs ;

QUE cette nomination soit effective à compter du 13 août 2005 ;

QUE par ailleurs soit applicable la politique de gestion concernant les administrateurs notamment quant aux dispositions relatives à la probation eu égard à cette nomination.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur général présente les plans d'affectation du personnel cadre. Après avoir été informé des modifications pour la prochaine année scolaire, les membres du conseil des commissaires adoptent ces plans d'affectation.

Plan d'affectation
des directions
d'école et de
centre – 2005-
2006

RÉSOLUTION 355 0505 :

CONSIDÉRANT que des consultations ont été effectuées concernant les affectations du personnel de directions d'établissement pour l'année scolaire 2005-2006;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant aux affectations 2005-2006 des directions d'école et de centre;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit adopté le plan d'affectations de la catégorie des directions d'école et de centre 2005-2006 tel que décrit au document 0505-13.

Adopté unanimement

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille de monsieur Georges-Étienne Giroux.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour afin d'ajouter un sujet.

Modification de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 359 0505 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié en ajoutant l'article 5.6 « Remerciements ».

Adopté unanimement

Compte tenu de la dernière séance de monsieur Denis Émond préalablement à sa retraite, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue signale son appréciation pour le travail accompli par monsieur Émond. Le directeur général rappelle que monsieur Émond a su relever plusieurs défis dans sa carrière et il en profite pour le remercier de sa loyauté envers la commission scolaire.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine fait également une intervention pour souligner le travail de monsieur Émond, particulièrement sur de nombreux comités, dont le comité des problématiques sur le transport scolaire, et fait part des judicieuses recommandations de celui-ci qui ont su bien guider les commissaires.

Madame la vice-présidente souligne ensuite l'appréciation des commissaires à l'égard de monsieur Émond pour son implication dans l'important dossier de l'implantation d'un réseau de télécommunication en fibres optiques.

Les commissaires adoptent une résolution de remerciements.

Remerciements

RÉSOLUTION 360 0505 : CONSIDÉRANT que monsieur Denis Émond, directeur des Services de l'informatique, prendra sa retraite sous peu;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des remerciements soient adressés à monsieur Denis Émond pour la qualité du travail accompli, son implication et son dévouement durant sa carrière au sein de la commission scolaire.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers informe les commissaires du projet ÉÉR – Écoles éloignées en réseau. Ce projet est appliqué à Saint-Alexis-des-Monts et permet entre autres aux élèves de développer d'autres façons d'apprentissage grâce à l'informatique.

Président

- ✓ Mario Genois, enseignant en formation professionnelle en fabrication mécanique au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan;
- ✓ Luc Tousignant, enseignant en formation professionnelle en mécanique industrielle au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan;
- ✓ Pierre Régis, enseignant en formation professionnelle en mécanique industrielle au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan.

Adopté unanimement

Engagement
d'une analyste en
informatique

RÉSOLUTION 369 0505 : CONSIDÉRANT, en raison d'une réorganisation administrative, que la commission scolaire doit combler un poste d'analyste en informatique;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis une recommandation quant à l'engagement à ce poste;

CONSIDÉRANT également l'application des dispositions de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Huot PROPOSE d'accepter l'engagement de la personne dont le nom suit, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- ✓ Christiane Audet, analyste informatique, poste régulier à temps plein, au Centre administratif de la commission scolaire à Shawinigan, et ce, à compter du 27 juin 2005.

Adopté unanimement

Démission

RÉSOLUTION 370 0505 : CONSIDÉRANT que madame Françoise Fortin-Dicaire, surveillante d'élèves à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, a remis sa démission applicable à compter du 1^{er} juillet 2005;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Françoise Fortin-Dicaire, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Modifications au plan d'effectifs du personnel en service de garde

RÉSOLUTION 371 0505 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel en service de garde pour l'année scolaire 2005-2006 et la consultation effectuée auprès du Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (SESM);

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accepter les modifications au plan d'effectif du personnel en service de garde comme suit :

Abolition de postes :

- ✓ 1 poste d'éducatrice en service de garde, régulier temps partiel, 17,5 heures/semaine, à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste de responsable de service de garde, régulier temps plein, 30 heures/semaine, à l'école Masson à Sainte-Thècle;

Ouverture de postes :

- ✓ 1 poste de responsable de service de garde, régulier temps plein, 35 heures/semaine, à l'école Masson à Sainte-Thècle;
- ✓ 1 poste de responsable de service de garde, régulier temps plein, 30 heures/semaine, à l'école Sablon d'Or à Lac-aux-Sables.

Adopté unanimement

Adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2005-2006

RÉSOLUTION 372 0505 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit adopté le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2005-2006, consistant à reconduire dans l'ensemble le plan en vigueur au 30 juin 2005, à l'exception des abolitions suivantes :

- ✓ poste d'animateur vie étudiante, au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice, suite au départ à la retraite du titulaire, et ce, dans le cadre d'une modification substantielle des services à rendre;
- ✓ poste d'attaché d'administration, aux Services des ressources humaines, au motif de modification substantielle des services à rendre;
- ✓ poste de conseiller pédagogique régional, soutien régional, au motif d'une entente concernant un projet spécifique.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, le directeur général soumet, en l'absence du directeur de ces services, pour dépôt des plans d'investissement.

Président

Secrétaire

Plans
d'investissement
2005-2006 MAO
PCP

RÉSOLUTION 373 0505 : Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soient déposés les documents suivants :

- ✓ Plan d'investissement – Projets à caractère physique 2005-2006; Document 0505-17
- ✓ Plan d'investissement – Mobilier - Appareillage – Outillage. Document 0505-18

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services de l'informatique et du Transport scolaire.

Monsieur Denis Émond souligne alors que le comité de travail pour l'analyse des problématiques afférentes au transport scolaire s'est réuni afin d'étudier le dossier concernant le transport d'élèves demeurant sur le chemin de l'Anse, au secteur Grande-Anse. Monsieur Émond dresse un portrait de la situation dans ce dossier et soumet la recommandation du comité de travail. Une résolution est adoptée afin de donner suite à cette recommandation.

Transport d'élèves
demeurant sur le
chemin de l'Anse

RÉSOLUTION 374 0505 : CONSIDÉRANT l'organisation 2005-2006 des écoles primaires et secondaires de la commission scolaire et plus particulièrement celle concernant les bassins d'alimentation des secteurs La Tuque et Mékinac;

CONSIDÉRANT le mode particulier d'application du secteur d'appartenance des élèves domiciliés sur le chemin de l'anse de Grande-Anse;

CONSIDÉRANT les règles de gestion du transport scolaire concernant les élèves transférés d'école secondaire à la demande des parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail pour l'analyse des problématiques afférentes au transport scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE pour l'année scolaire 2005-2006 d'autoriser exceptionnellement le service du transport scolaire à considérer comme leur école d'appartenance l'école Vallée de la Mékinac ou l'école secondaire Paul-Le Jeune pour les élèves domiciliés sur le chemin de l'Anse de Grande-Anse.

Adopté unanimement

Il est procédé, à ce moment-ci, à une modification de l'ordre du jour.

Modification de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 375 0505 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que l'ordre du jour soit modifié en ajoutant l'article suivant :

Président

Secrétaire

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 378 0505 : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard
PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 379 0505 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE
que soit déclarée close la présente séance du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire